



Document : 04LAB004
Code : 315227
Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
Langue : FRA
Édition (date): 01/01/2001
Révision (date): 06/03/2023
Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit:

AQUAGEN® FORTE GEL

Nettoyant désincrustant WC. Gel.

UFI: TN05-5W8C-N00G-11XR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes:

AISE-P305: Nettoyant sanitaires. Procédé manuel

AISE-P307: Détartrant. Procédé manuel

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées:

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMINISTROS CIENTÍFICOS TÉCNICOS, S.A.U. (SUCITESA)

C/Comadrán 39, nave A6 - P.I. Can Salvatella - 08210 Barberà del Vallès (Barcelona) - España (Spain)

Tel. +34 937 195 430

info@sucitesa.com - www.sucitesa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Suministros Científicos Técnicos S.A.U (SUCITESA): (+34) 937 195 430 (Lundi au vendredi: 9: 00-13: 30 et 15: 30-18: 00)

Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

Voir SECTION 4

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Skin Corr. 1 H314

Aquatic Chronic 3 H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger (phrases H)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de mise en garde (phrases P)



Document : 04LAB004
Code : 315227
Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
Langue : FRA
Édition (date): 01/01/2001
Révision (date): 06/03/2023
Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

P102	Tenir hors de portée des enfants
P260_5	Ne pas respirer les vapeurs
P280_13	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P501_1	Éliminer le contenu / récipient comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur

Information supplémentaire d'étiquetage

Ne pas avaler
 Contient acide chlorhydrique
 USAGE PROFESSIONNEL
 UFI: TN05-5W8C-N00G-11XR

2.3. Autres dangers:

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
 Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non pertinent

3.2. Mélanges

Identificateur de produit:

AQUAGEN® FORTE GEL

Substances dangereuses:

CAS No. / EC No. / REACH No.	25307-17-9 / 246-807-3 / 01-2119510876-35-XXXX /			
Nom EC	2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol			
Nom IUPAC	2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol			
Gammes de concentration - %	< 4			
Classification CLP	H302: Acute Tox. 4- H314: Skin Corr. 1- H400: Aquatic Acute 1- H410: Aquatic Chronic 1-			
Limites de concentration spécifiques CLP	---			
Facteur M	M(acute)=10 / M(chronic)=100			
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale	ATEoral >300 / =<2000 mg/kg	Cutanée	ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire ATEinh.vap >20,0 mg/l
Utilisation de la substance sous forme nanométrique	Non pertinent			

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No. / EC No. / REACH No.	308062-28-4 / 931-292-6 / 01-2119490061-47-XXXX /			
Nom EC	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides			
Nom IUPAC	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides			
Gammes de concentration - %	< 1			
Classification CLP	H302: Acute Tox. 4- H315: Skin Irrit. 2- H318: Eye Dam. 1- H400: Aquatic Acute 1- H411: Aquatic Chronic 2-			
Limites de concentration spécifiques CLP	---			
Facteur M	M(acute)=1 / M(chronic)=1			
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale	ATEoral >300 / =<2000 mg/kg	Cutanée	ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire ATEinh.vap >20,0 mg/l
Utilisation de la substance sous forme nanométrique	Non pertinent			
CAS No. / EC No. / REACH No.	5989-27-5 / 227-813-5 / 01-2119529223-47-XXXX /			
Nom EC	D-limonene			
Nom IUPAC	4-isopropenyl-1-methylcyclohexene			
Gammes de concentration - %	< 0,1			
Classification CLP	H226: Flam. Liq. 3- H315: Skin Irrit. 2- H317: Skin Sens. 1- H319: Eye Irrit. 2- H400: Aquatic Acute 1- H410: Aquatic Chronic 1-			
Limites de concentration spécifiques CLP	---			
Facteur M	M(acute)=1 / M(chronic)=1			
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale	ATEoral >2000 mg/kg	Cutanée	ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire Pas de données disponibles
Utilisation de la substance sous forme nanométrique	Non pertinent			
CAS No. / EC No. / REACH No.	7647-01-0 / 231-595-7 / 01-2119484862-27-XXXX /			
Nom EC	Hydrochloric acid... %			
Nom IUPAC	Hydrochloric acid...%			
Gammes de concentration - %	< 10			
Classification CLP	H290: Met. Corr. 1- H314: Skin Corr. 1- H335: STOT SE 3- H336: STOT SE 3-			
Limites de concentration spécifiques CLP	Skin Irrit. 2; H315: 10% ≤ C < 25% STOT SE 3; H335: C ≥ 10% Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25% Eye Irrit. 2; H319: 10% ≤ C < 25%			
Facteur M	---			
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale	ATEoral >2000 mg/kg	Cutanée	ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire ATEinh.vap >20,0 mg/l
Utilisation de la substance sous forme nanométrique	Non pertinent			

(*) Pour le texte intégral des phrases mentionnées dans cette section, voir section 16.



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Consultations Institut national de toxicologie :

EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

4.1. Description des premiers secours

NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE INTOXIQUEE SEULE. Si la personne a perdu connaissance, la placer sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Transporter la personne intoxiquée dans un centre hospitalier et, si possi

Exposition par inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Exposition par inhalation

Sensation de brûlure, toux, difficultés respiratoires.

Contact avec la peau

Rougeurs, douleurs, brûlures cutanées graves.

Contact avec les yeux

Douleur, vision floue, brûlures profondes graves.

Ingestion

Douleur abdominale, sensation de brûlure, diarrhée, vomissements.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, Mousse, Agents extincteurs secs.

Moyens d'extinction inappropriés:

En cas d'incendie aux alentours, tous les agents extincteurs sont permis.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Peut dégager des émanations toxiques, corrosives, irritantes et suffocantes en cas d'incendie. Chlorure d'hydrogène (gaz), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), etc.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial

Protections : Équipement de protection chimique (habit, gants, protection yeux/visage, etc.). Appareil respiratoire autonome.

Recommandations:

Asperger avec de l'eau les récipients pour les maintenir froids. Éviter que les produits anti-incendie passent dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets d'incendie, ainsi que l'eau d'extinction polluée doivent être traités en accord avec les règles vigentes.



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipe de protection personnel approprié. Voir SECTION 8. Ne pas les laisser passer par les égouts ou les cours d'eau. Si cela arrive, avertir les autorités pertinentes selon la législation locale.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Produit liquide: Retenir et prendre les déchets avec des matériaux absorbants (terre, sable et autres absorbants minéraux) et les déposer dans un récipient adéquat pour leur future élimination, selon la réglementation locale en vigueur.

Produit solide: Prendre les déchets et les déposer dans un récipient adéquat pour leur élimination future, selon la réglementation locale en vigueur. Voir SECTION 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir SECTIONS 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la législation locale. Stocker les emballages entre 5 et 35°C dans un endroit sec, bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la lumière solaire directe. Il faut garantir une rotation appropriée des produits. Les produits les plus vieux doivent être les premiers à être utilisés. Ne pas stocker plus de 36 mois, délai de péremption estimé pour les produits stockés dans des conditions ambiantes appropriées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir SECTION 1

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

FRANCE - Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle (Source: GESTIS - International limit values)

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
VALEURS LIMITES - 8 heures	5 ppm - 7,6 mg/m3
VALEURS LIMITES - Court terme	10 ppm - 15 mg/m3
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
VALEURS LIMITES - 8 heures	30 ppm - 168 mg/m3
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi
CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
VALEURS LIMITES - 8 heures	Non établi
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
VALEURS LIMITES - 8 heures	Non établi
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) et Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Non disponible pour le mélange

8.2. Contrôles de l'exposition

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans le SECTION 1. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions.

(L'information devrait être confirmée par l'évaluateur des postes de travail.)

Contrôles techniques appropriés

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

PRODUIT PUR - NON DILUÉ

Protection des yeux/du visage:

En cas de risque d'éclaboussures, l'utilisation de lunettes de protection conformes à la norme UNE-EN 166 est recommandée.

Protection de la peau:

- Protection des mains:

Gants imperméables, selon la norme EN374.

- Autres :

Utiliser des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire dans les conditions d'utilisation recommandées.



Risques thermiques:

Pas de risques thermiques connus.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide transparent
Couleur :	Bleu
Odeur:	Caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles
Inflammabilité:	Ininflammable (> 60°C)
Point d'éclair:	>90°C
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosion:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité:	Pas de données disponibles
Température de décomposition:	Pas de données disponibles
pH:	1+-1
Viscosité cinématique:	60+-15 (DIN53211)
Solubilité:	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Ne s'applique pas aux mélanges
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Densité de vapeur relative: Pas de données disponibles
 Densité et/ou densité relative : 1,04+-0,01
 Caractéristiques des particules : Produit liquide. Non applicable. S'applique uniquement aux solides

9.2. Autres informations:

Propriétés explosives: Non explosif
 Propriétés comburantes: Non comburant

Information complémentaire:

Aucune autre donnée supplémentaire disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flamme, sources d'inflammation, pression, lumière solaire directe et manipulation inadaptée des emballages.

10.5. Matières incompatibles:

Alcalis, hypochlorite, métaux et agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales. En cas de combustion, voir SECTION 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3

Toxicité aiguë:

CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 300-2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403
CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 300-2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LC50 (4H) 500-2500 ppmV (gas) - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403

Corrosion cutanée-irritation cutanée/Lésions oculaires graves/irritation oculaire

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Corrosif - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Irritant - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisait - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisait - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisait - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il est sensibilisant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi

Mutagénicité sur les cellules germinales

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476

Cancérogénicité:

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451

Toxicité pour la reproduction:

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d):C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d):C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d):C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d): C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413

danger par aspiration

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40°C >= 20,5 mm ² /s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40°C >= 20,5 mm ² /s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40°C >= 20,5 mm ² /s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40°C >= 20,5 mm ² /s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances identifiées comme perturbateurs endocriniens

Autres informations

Pas de données disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3.

12.1. Toxicité

CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 0,1 -<=1 mg/l / Poissons / Pimephales promelas
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 0,1 -<=1 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 100 mg/l / Algues / Desmodesmus subspicatus
CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 0,1 -<=1 mg/l / Poissons / Danio rerio
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 0,01 -<=0,1 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 0,01 -<=0,1 mg/l / Algues / Pseudokirchneriella subcapitata
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 0,1 -<=1 mg/l / Poissons / Pas de données disponibles
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 1 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 0,1 -<=1 mg/l / Algues / Pas de données disponibles

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 100 mg/l / Poissons / Lepomis macrochirus
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 100 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / Pas de données disponibles / Algues / Pseudokirchneriella subcapitata

12.2. Persistance et dégradabilité

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodégradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodégradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodégradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat / Méthode	Non pertinent / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	Substance inorganique. Non pertinent

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	logKow <4,5. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	logKow <4,5. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12.4. Mobilité dans le sol

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	Pas de données disponibles

Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Substance inorganique. Non pertinent
CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne

12.7. Autres effets néfastes:

CAS No./ Nom EC	25307-17-9 / 2,2'-(octadec-9-enylimino)bisethanol
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	308062-28-4 / Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	5989-27-5 / D-limonene
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	7647-01-0 / Hydrochloric acid... %
Résultat	Pas de données disponibles



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déversement du produit pur dans les égouts et les cours d'eau interdits. Les résidus et les emballages vides doivent être traités conformément à la législation en vigueur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

3264

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. - (Acide chlorhydrique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir SECTION 2

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir SECTION 8

Exemptions pour format ADR:

LQ: 5 litres par emballage intérieur / 30 kg par caisse

Groupe de séparation IMDG:

1 - Acides

Polluant marin IMDG:

pas

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas transporté en vrac dans des citernes

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation des détergents - Règlement (CE) n° 648/2004 et ses modifications:

Pertinent. Les tensioactifs utilisés dans la formulation des détergents, lorsque mentionnés dans le paragraphe suivant, répondent aux critères de biodégradation finale en aérobiose (minéralisation) établi dans le Règlement Européen (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Biodégradabilité = supérieure à 60% dans les 28 jours.

Teneur selon RÈGLEMENT (CE) N°648/2004 sur les détergents :

Agents de surface non ioniques <5%. Agents de surface amphotères <5%. Parfums. Limonene. Amyl cinnamal. Hexyl cinnamal.

Législation relative aux biocides - Règlement (CE) n° 1451/2007 et des amendements:

Non pertinent

Règlements Cosmétiques - Règlement (CE) n° 1223/2009 et des amendements:

Non pertinent

Autres réglementations:

Non pertinent

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Le produit est un mélange. Tous composants ont été enregistrés, pré-enregistrés ou en sont exempts de l'enregistrement REACH

Annexe XIV-REACH (liste des substances soumises à autorisation - SVHC)

Le produit ne contient pas de substances sur la liste des candidats qui seront considérés comme des substances extrêmement préoccupantes, selon l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

Registres :



Document : 04LAB004
 Code : 315227
 Nom du produit: AQUAGEN® FORTE GEL
 Langue : FRA
 Édition (date): 01/01/2001
 Révision (date): 06/03/2023
 Version : 15

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Fabriqué en U.E. (Espagne)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange. Le produit contient des substances qui sont encore requises évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Modifications dans le document:

06/03/2023 : Corrections: Section 2,3 et 15
 15/11/2022 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 2020/878
 13/06/2022 : Code UFI
 02/09/2021 : Le produit a été reformulé. Nouvelle composition
 09/04/2021 : Corrections: Section 2 + UFI koodi
 01/03/2017 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 830/2015
 12/01/2015 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe II

Texte intégral des phrases mentionnées à l'article 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- OEDC - Organisation de coopération et de développement économiques
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- vPvB - Très Persistantes et très Bioaccumulables

Il sera toujours de la responsabilité de l'utilisateur d'adopter des mesures opportunes concernant la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement, en s'assurant que les moyens, les installations, le personnel impliqu

L'information rassemblée dans le présent document repose sur les connaissances actuelles et sur la législation applicable de la CE, dès que les conditions d'utilisation par les utilisateurs sont hors de notre connaissance et contrôle. Le produit ne doit p

Le département technique de Suministros Científicos Técnicos, S.A.U., apportera une réponse à toutes les questions techniques posées par les utilisateurs.

La version en vigueur de ce document est uniquement disponible sur la page Web www.sucitesa.com. Pour éviter la distribution de versions obsolètes, nous recommandons de ne pas en conserver de copies et de vérifier au préalable que le document n'a pas été